



**Du 10 au 14 juillet prochain, 500 jeunes se réuniront sur le site de Jambville (78) dans le cadre de l'événement « Rassemblés pour nos droits ». Cinq jours pour comprendre leurs droits et en suggérer de nouveaux.**

Ce rassemblement s'inscrit dans le projet national, appelé campagne d'actions « DroitS devant ! » qui a débuté en septembre 2013 et qui s'achèvera en septembre 2015.

Depuis septembre 2013, les jeunes se sont mobilisés afin de distribuer l'enquête portant sur la connaissance des droits. Près de 6 000 enquêtes ont ainsi été remplies par les jeunes. Les résultats définitifs seront connus fin avril début mai 2014.

D'ores-et-déjà, en ressort un constat fort : les jeunes connaissent peu leurs droits, ce qui les freine dans leur vie quotidienne qu'ils soient lycées, collégiens, apprentis, étudiants, employés ou en recherche d'emploi.



**Ces analyses et constats serviront de points d'appui lors du rassemblement de juillet.**

**Les premiers jours du rassemblement**, les jeunes participeront à des ateliers correspondant à leurs situations personnelles (apprentis, étudiants, salariés ou en recherche d'emploi). Ces ateliers porteront sur analyse de l'enquête, le retour sur les temps qui ont ponctué la campagne pour ensuite souligner les besoins réels des jeunes.

**Dans un second temps**, les jeunes seront amenés à participer à des débats et des rencontres en présence de partenaires qui répondront à leurs différentes interrogations. Des personnalités ont pour le moment répondu favorablement à l'invitation du mouvement, à savoir :

- Michel Sapin, ministre du Travail.
- Bérénice Jond, du CNAJEP représentant la France au Forum Européen de la Jeunesse.
- Thiébaud WEBER, secrétaire confédéral CFDT / Délégation Jeunes et ancien président du comité des jeunes de la CES (Confédération Européenne des Syndicats – ETUC).

D'autres partenaires sont attendus, notamment le CCFD-Terre Solidaire, le Collectif de l'éthique sur l'étiquette (dont la JOC est membre) ou le Forum Français de la Jeunesse. **Ensuite**, sous forme de jeu de rôle, de saynètes – basés sur le fonctionnement des commissions parlementaires - les jeunes découvriront différentes thématiques relatives au droit : le droit à la représentativité, les droits du travail (congés payés, comprendre une fiche de paye ...), le rôle des syndicats, le rôle des élus, l'impact des décisions européennes sur la vie d'un jeune.

## Exemples de commissions

### **Le droit des travailleurs dans l'Union Européenne**

*Qu'est-ce qui fait que les jeunes n'ont pas les mêmes droits en Europe alors qu'ils rencontrent tous presque les mêmes difficultés liées à l'emploi ? Comment construire ensemble des nouveaux droits pour tous en Europe ?*

### **Des droits pour tous**

*Faire respecter nos droits est-ce possible ? Comment agir collectivement ? Comment en acquérir de nouveaux ?*

### **Agir en tant que citoyen : la représentativité**

*Faire respecter ses droits c'est aussi investir les lieux de représentation. Comment agir dans son quartier ? Quelle place prenons-nous dans les différentes instances représentatives (quartier, travail, lieu de formation) ?*

Il faut noter que la dimension européenne sera également à l'ordre du jour. Les JOC d'Hongrie, d'Espagne, d'Angleterre, du Portugal, de Malte et d'Italie, accompagnées de la CIJOC (Coordination Internationale des JOC) retrouveront les jocistes de France dans le but de partager leurs situations de vie et leurs interrogations.

L'enjeu de ces différents ateliers et débats n'est pas seulement de connaître les droits. Il s'agit aussi de déceler de nouveaux besoins pour les jeunes. Par l'organisation d'une assemblée nationale fictive, les jeunes découvriront le cheminement d'une loi avant qu'elle ne soit approuvée. Puis, ils appliqueront cette méthode afin de proposer de nouvelles lois ensuite soumises aux députés en fin d'année.

A la fin de ce rassemblement, les jeunes se réuniront à nouveau en fonction de leurs catégories pour dessiner les outils pédagogiques qui appuieront les jeunes de leurs milieux (milieu scolaire, milieu professionnel).



*Par cette action, la JOC espère que les responsables de toutes des fédérations JOC de France puissent prendre la parole auprès des jeunes de leur entourage. Par exemple, dès la rentrée scolaire de 2014, la JOC s'attendra à ce qu'un jeune lycéen ou collégien prenne la parole dans son établissement pour défendre ses droits et ceux de ses camarades. Ce grand week-end sera studieux mais il laissera place à des moments conviviaux basés sur des rencontres entre jeunes européens, des spectacles jeunes talents...*

## **RAPPEL**

Créée en 1927, la JOC est une association de 10 000 jeunes de milieux populaires et défavorisés âgés de 15 à 30 ans. A l'origine conçue pour porter la parole des jeunes ouvriers et apprentis, la JOC a aujourd'hui élargi son audience.

Mouvement de jeunes, la JOC est une organisation de lutte contre l'exclusion sociale et d'éducation à la citoyenneté.

Elle leur propose de se mobiliser autour de projets concrets et précis qui touchent à leurs aspirations ou à leur vie quotidienne au lycée, au boulot, dans leur quartier... Vivre ces projets, c'est découvrir les rouages de la société et devenir un citoyen informé, prendre conscience que chacun a une place à prendre dans la société, vis-à-vis des autres, jeunes comme adultes. Les jeunes acquièrent aussi à travers leurs actions des compétences utiles dans leur vie professionnelle et citoyenne. Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association de jeunes de milieux populaires, animée et gérée par les jeunes eux-mêmes.